

Programme des vacances d'automne

Du 20 octobre au 31 Octobre



Jean Macé

6-9 Ans



Centre Social Les Taillis

Accueil Taillis Centre

(Grand Taillis)

20 rue Villard, 69500 Bron

Tél : 04 78 26 72 63

Mail : accueil@cslestailles.fr

Site : www.cslestailles-bron.fr

Accueil Taillis Parilly

(Petit Taillis)

7 rue Paul Pic, 69500 Bron

Tél : 04 78 26 88 53

Mail : accueil@cslestailles.fr

Site : www.cslestailles-bron.fr

Jean Macé 6-9 ans : Vacances d'automne

Thème : L'automne

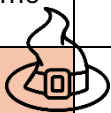


	Lundi 20 octobre	Mardi 21 octobre	Mercredi 22 octobre	Jeudi 23 octobre	Vendredi 24 octobre
Accueil 8h00 – 9h00					
Matinée 9h00 – 11h30	Jeux de présentations & Règles de vie	Bracelets de l'automne 	Course d'orientation 	L'automne en bouteille 	Cuisine 
Repas					
Après-midi 14h00 – 17h00 <i>*Goûter (16h30)</i>	Land Art Ou Mario 	Poule, renard, vipère Ou Courses aux trésors 	Cuisine Ou Préparation de la veillée 	Sortie : Caterpilou	Préparation de la veillée Ou La récolte de l'automne
Accueil 17h00 – 18h00					

Jean Macé 6-9ans : Vacances d'automne

Thème : La magie d'halloween



	Lundi 27 Octobre	Mardi 28 Octobre	Mercredi 29 Octobre	Jeudi 30 Octobre	Vendredi 31 Novembre
Accueil 8h00 – 9h00					
Matinée 9h00 – 11h30	Règles de vie & Jeux de présentation & Décoration des salles	Danse d'halloween 	La potion magique 	Le pot d'halloween 	Les masques d'halloween 
Repas					
Après-midi 14h00 – 17h00 <i>*Goûter (16h30)</i>	Chasse aux citrouilles 	L'attaque des loups garous Ou Chasse aux fantômes 	Préparation de veillée Ou Escape game 	Sortie : Course à l'hippodrome de Parilly	BOOM des sorciers 
Accueil 17h00 – 18h00				Veillée 19h-21h	

« Les enfants doivent être autorisés à faire leurs propres choix, car c'est ainsi qu'ils apprennent la responsabilité. »

Alfie KOHN



Cette période sera l'occasion pour les équipes pédagogiques de répondre à l'objectif :
Faire des choix

Se construire
en citoyen
acteur de la
cité

- Apprendre à collaborer
- Découvrir le monde

S'épanouir en
tant
qu'individu et
affirmer sa
singularité

- **Faire des choix**
 - Choisir entre plusieurs propositions d'activités
 - Choisir son temps libre
 - Proposer des activités ou des nouvelles règles
- Identifier ses envies et ses besoins
- S'exprimer au sein du groupe

Cet extrait du projet éducatif est le fruit d'un travail collaboratif des équipes du centre social. Il met en lumière nos intentions pédagogiques, nos objectifs et nos valeurs.



Il définit les objectifs de notre action éducative et donne les orientations de vie quotidienne des accueils de loisirs.



Chaque jour les animateurs font vivre ce projet auprès des enfants, et organisent des activités en priorisant le bien-être et l'épanouissement

Matin : l'accueil se fait entre
8h00 et 9h00.

Après-midi : le départ se fait
entre **17h00 et 18h00.**



Lieux d'accueil :

Grand Taillis :

20 rue Villard, 69500 Bron

Groupe scolaire Jean Macé :

5 rue Elsa Triolet, 69500 Bron

Inscription :

- Les inscriptions se font le premier jour sur rendez-vous ou sur votre espace famille.
- Les inscriptions doivent être faites avant la participation aux activités.
- Le paiement sera demandé au moment de l'inscription.
- Aucune inscription ne sera enregistrée sans acquittement des factures antérieures.

Contact : Secteur Enfance Jeunesse :

✓ **Coordinateur Enfance - Jeunesse :**
N'Diaye Gratalon Sylvestre

☎ 06.80.89.24.79

✉ enfance-jeunesse@cslestaillis.fr

✓ **Directions des accueils de loisirs :**
Grand Taillis : Amina SEBAA

☎ 06.32.63.37.12

✉ enfance@cslestaillis.fr

Jean Macé : Myriam BENHARRAT

☎ 07.48.10.06.74

✉ maternelle@cslestaillis.fr

Pour Plus d'informations, nous
invitons à consulter sur notre site :

✓ **Le règlement Famille**

✓ **Le règlement ACM**

www.cslestaillis-bron.fr



Sorties à la Journée :

Merci de prévoir un sac à dos contenant :

- Des vêtements de rechange
- Bonnet / Casquette / Crème Solaire (en fonction de la météo)
- Gourde / Bouteille d'eau

Fonctionnement des activités :

- Merci d'habiller votre enfant de manière adaptée aux activités.
- Le centre social se réserve le droit d'annuler ou de modifier une ou plusieurs activités.
- Les affaires personnelles de votre enfant seront sous sa responsabilité, et celles-ci ne seront pas remboursées en cas de perte ou de vol.

